

**République Française**  
**MAIRIE DE BALBIGNY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE du 27 Mai 2025 à 20h**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200115-20250527-DM26-2025-05-27-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/05/2025

Date de la convocation : 20/05/2025

Date d'affichage : 20/05/2025

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
22	17	21

**L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mai, à vingt heures,** les membres composant le Conseil Municipal de Balbigny se sont réunis en mairie de Balbigny sous la présidence de M. DUPIN Gilles, Maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 20/05/2025.

L'avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

Mme DUFOUR Françoise - M CHOMAT Pascal - Mme TRIOMPHE Christine - M. VOLLE Jean Marc - Mme VERPY Evelyne - M PADET René - Mme CARTON Marie Claude - M PONCET Marc - Mme DURON Josette - M YENIL Etienne - Mme PERRIN Cécile - M LAMURE Christophe - Mme FERRE Odile - Mme CHABANNE Christelle - M NAULIN Jean Yves - M CELEN Devris

**Pouvoirs déposés :** M BOULOGNE Jérôme donne pouvoir à Mme VERPY Evelyne - Mme PEILLON Jacqueline donne pouvoir à Mme DUFOUR Françoise - Mme COLOMB Florence donne pouvoir à M CELEN Devris - Mme PALMIER Catherine donne pouvoir à M NAULIN Jean Yves

**Excusée :** Mme DURON Sabrina -

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M PONCET Marc

**Objet : Jury d'assises**

M. le Maire expose :

En vertu des articles 255 et suivants du code de procédure pénale,

Vu le décret n°2024-1276 du 31 décembre 2024 authentifiant les chiffres des populations de métropole, des départements d'outre-mer de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion, et des collectivités de Saint Barthélemy, Saint Martin et de Saint Pierre et Miquelon,

Vu les instructions ministérielles en date du 19 février 1979 et du 24 mars 1983,

Vu les chiffres des populations légales millésimées 2022 des communes du département de la Loire arrêtées par l'INSEE et applicables au 1er janvier 2025,

Vu l'arrêté préfectoral portant répartition annuelle des jurés d'assises pour l'année 2025,

Il convient de procéder à l'élection de 2 jurés pour la commune de Balbigny. Il convient d'exclure de la liste électorale les jeunes qui n'auront pas atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année civile qui suit. En conséquence devront être retenus les noms des personnes nées avant 2003.

Conformément au code de procédure pénale, le nombre de noms à tirer au sort pour l'établissement des listes préparatoires annuelles de jurés titulaires et de jurés suppléants est le triple de celui fixé par arrêté préfectoral. Il conviendra de procéder au tirage au sort de 6 noms.

Le tirage est laissé aux soins de M. le Maire et porte sur la liste générale des électeurs de la commune prévue par le code électoral (art. L17).

M. le Maire devra avertir les personnes tirées au sort en leur demandant leur profession et en les informant de la possibilité de demander par lettre simple adressée au greffe, avant le 1er septembre 2025, le bénéfice des dispositions de l'article 258 du code de procédure pénale, à savoir : « sont dispensées des fonctions de juré les personnes âgées de plus de 70 ans ou n'ayant pas leur résidence principale dans le département siège de la cour d'assises lorsqu'elles en font la demande à la commission prévues par l'article 262 du code de procédure pénale. Peuvent, en outre être dispensés de ces fonctions, les personnes qui invoquent un motif grave reconnu valable par la commission. »

Mme VERPY et M. NAULIN procède au tirage au sort face à l'ensemble du conseil municipal

Après avoir procédé au tirage au sort sur la liste électorale, ont été désigné :

Madame GUYON (POIRON) Pascale Muriel demeurant 5, rue du Port

Madame SUBRIN Marlène Bernadette Paule demeurant 56, Chemin des Violettes

Monsieur HAMON Théo Marcel Bernard demeurant 289, Chemin des Landes

Madame MODRIN (MARTINEZ) Marcelle Yvonne demeurant 62, rue Henri Bernard

Madame DEBROSSE (RAGOT) Karine Edwige Suzanne demeurant 227, Allée La Clé des Champs

Monsieur MALAVEILLE Cyril Alain demeurant 31, chemin Henriette Petitdemanche

Secrétaire de séance  
Marc PONCET

Monsieur Gilles DUPIN  
Maire

Fait et délibéré à Balbigny,  
A Balbigny, le 27/05/2025

